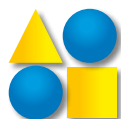


LA GRIFFE DE SAINT-DÉZÉRY

le magazine de votre commune





NUMEROS D'URGENCE

S.A.M.U.....	15
GENDARMERIE.....	17
Gendarmerie ST CHAPTES	04 66 81 20 73
POMPIERS.....	18
Pompiers ST GENIÈS DE MALGOIRÈS	04 66 81 98 64
URGENCE N°universel.....	112
SERVICE DES EAUX	04 66 03 37 37

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

• Heures d'ouverture au public :

Mardi	14h - 18h30
Jeudi	14h - 16 h30
Vendredi	9h - 11h

• Téléphone/Fax : 04 66 81 98 92

• Courrier électronique :

stdezery.mairie@wanadoo.fr

• Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

ECOLES

• Inscriptions au secrétariat du SMIRP Mairie de Castelnau-Valence

Téléphone : 04 66 83 20 42

• Ecole de Saint-Dézéry :

04 66 81 28 37

• Ecole de Castelnau-Valence :

04 66 83 31 19

• Ecole de Saint-Maurice :

04 66 83 31 49

BIBLIOTHEQUE

• Heures d'ouverture au public :

Tous les mercredis de 17h30 à 18h30

• Service de portage de livres à domicile :

contacter Evelyne JANIN,
responsable de la bibliothèque au
04 66 81 95 17

INFORMATIONS UTILES

• **Collecte des ordures ménagères**
les mardis et samedis matin

• **Collecte du tri sélectif**
les jeudis matin

• Déchetterie de Choudeyrague :

RD 114 Garrigues Sainte-Eulalie

Téléphone : 06 09 58 65 75

Ouverture variable selon les
périodes de l'année (horaires
indiqués sur la carte d'accès
à la déchetterie).

• Printemps/Été :

Du 1^{er} avril au 30 septembre : Lundi
et vendredi 15h30/18h30. Mercredi
9h/12h et 15h30/18h30

Samedi 10h/12h et 14h30/18h30

• Automne/Hiver :

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

Lundi et vendredi 15h/17h. Mercredi
9h/12h et 15h/17h. Samedi 9h/12h et
14h/17h

• Containers de recyclage

Verre/papier/tissus

En face de la station d'épuration

• Régie du SIVOM de la Région de Collorgues (distribution de l'eau)

Place de la République

30700 FOISSAC

Ouverture du bureau du lundi au
vendredi de 10h à 12h

Téléphone : 04 66 03 37 37

En cas d'urgence uniquement :

04 66 03 37 31

• Perception de Saint-Chaptes

56 Avenue René Pasquier,

30190 Saint-Chaptes

Téléphone : 04 66 81 21 32

Ouverture au public du lundi au
jeudi de 8h30 à 12h30.

• Boîte aux lettres de La Poste

Place de la Mairie

Levée du courrier du lundi au
vendredi 9h30, samedi 8h

Site internet de la Communauté
de Communes Pays d'Uzès
www.ccpaysduzes.fr

• **Taxi Rachel** : 06 17 78 61 03
rachel.chaneac@live.fr

ASSISTANTES MATERNELLES à Saint-Dézéry

• **Séverine BERTRAND**
06 22 12 26 92

• **Bettina CHAUCHARD**
06 28 06 71 74

DIVERS

• Nous vous remercions de signaler
au secrétariat de Mairie **toute panne
dans le réseau d'éclairage public**, afin
de faire procéder aux réparations le
plus rapidement possible.

• Afin de faciliter la distribution du
courrier, nous vous rappelons qu'il
**est indispensable d'indiquer sur
votre boîte aux lettres vos noms et
prénoms.**

• Il est également nécessaire de préciser
la dénomination des associations
quand leurs responsables reçoivent le
courrier à leur domicile.



Navette gratuite
vers le marché d'Uzès le Samedi
matin

Départ Saint-Dézéry/Route de
Collorgues : 8h25

Retour Uzès/Esplanade : 11h30

La Griffes de Saint-Dézéry N°13 - 1^{er} semestre 2018
Directeur de la publication : Frédéric PLATON
Rédaction : Commission communication
Réalisation : VR Communication
Photos : Evelyne JANIN, Annie MICHEL
En couverture : L'église de Saint-Dézéry/ Photo : Anne VONTHRON

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers administrés,

Le journal municipal donne traditionnellement l'occasion de mettre en valeur l'activité de nos associations locales qui ont su œuvrer avec dynamisme, et de présenter les réalisations et projets municipaux. Le présent journal ne déroge pas à cette tradition.

L'année qui vient de s'écouler a bien été marquée, aussi bien du point de vue climatique que politique !!

Côté météo, notre département a connu la plus forte sécheresse depuis de nombreuses années, avec tous les aléas que cela a pu engendrer, d'ailleurs notre commune a été déclarée « Catastrophe naturelle ».



*Frédéric PLATON,
Maire de Saint-Dézéry*

En tant qu'élus municipaux, l'actualité politique ne nous rassure pas. Diminution des contrats aidés, baisse des dotations de 13 milliards d'euros sur cinq ans, baisse des APL, suppression de la taxe d'habitation pour 80% des foyers, entre autres ; réformes voulues par le Président de la République, qui n'a pas réussi à calmer la colère des élus locaux à l'occasion du 100^{ème} congrès des maires de France. On passe notre temps à râler, à souligner ce qui ne va pas. On est en droit de se poser la question : qu'en sera-t-il demain ? Il ne reste qu'à espérer que l'avenir soit plus serein que ce qu'on peut craindre.

En fin d'année, monsieur Jean D'Ormesson, et notre Johnny national, deux grandes figures de la vie de notre pays viennent de disparaître. Deux âges différents mais deux monstres sacrés dans leurs disciplines respectives. Leurs décès nous attristent profondément. Des gens de bien nous quittent, mais ne s'en vont jamais tout à fait.

Après ce bref exposé, je souhaite, avec plus d'optimisme, vous présenter en mon nom et celui du conseil municipal tous nos meilleurs vœux de joie, de bonheur, de santé et de prospérité.

Je forme mes vœux les plus sincères pour que l'année 2018, soit pour vous et vos proches une année de mieux être dans la paix et le progrès social.

Je n'oublie pas celles et ceux qui souffrent à cause de la vie : la maladie, le chômage, la disparition ou l'éloignement d'être qui leur sont chers.

Je souhaite également que cette année soit propice à la paix et à la chaleur humaine et qu'elle puisse apporter à chacune, à chacun d'entre vous la sécurité et la réussite dans tous les domaines.

J'en terminerai en formulant des vœux pour notre commune, si chère à notre cœur, pour que vous vous y sentiez bien et chez vous ; nous ferons en sorte de vous y aider !

BONNE et HEUREUSE ANNEE à TOUTES et à TOUS.

Bien cordialement

Votre Maire Frédéric PLATON



- Vie citoyenne -

Démission d'un conseiller municipal

Julien GOFFIN, élu municipal depuis mars 2014, a présenté sa démission le 21 octobre 2017, en raison d'un déménagement familial. Nous le remercions pour l'investissement dont il a fait preuve pour notre village au cours de ses années de mandature. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa compagne Pascaline et sa fille Eléonore, une bonne installation dans leur nouvelle région.

Remplacement du conseiller municipal démissionnaire dans les commissions

- ▶ SIVOM de Collorgues (eau et assainissement) : Michel POINDRON remplace Julien GOFFIN en tant que suppléant.
- ▶ Commission « Bâtiments, voies, réseaux, urbanisme » : Jany DURAND remplace Julien GOFFIN en tant que titulaire.
- ▶ Commission « Appel d'offres » : Evelyne JANIN remplace Julien GOFFIN, en tant que titulaire ; Katy MAESTRALI remplace Evelyne JANIN en tant que suppléante.

Résultats du concours des illuminations de Noël

Pour la troisième année, la Mairie a organisé en 2017 le concours des illuminations de Noël. C'est donc dans le froid et la nuit du mois de décembre que le jury, composé d'Aurélié Dupin, Jany Durand, Evelyne Janin, Katy Maestrali, Michel Poindron et Régine Vargas s'est courageusement mobilisé pour apprécier les efforts des habitants pour égayer le village de guirlandes lumineuses...

Il faut reconnaître que cette année n'est pas le meilleur cru, non pas par la qualité mais par la quantité, il y avait moins de maisons illuminées que les années précédentes... la sécheresse semble avoir affecté plus que les vignes ... !

Notamment, comme il y avait peu de maisons décorées dans le cœur du village, et comme les précédents lauréats étaient hors concours pour 2 ans, le jury a décidé de modifier le règlement du concours. Cette année, les récompenses iront à une maison de cœur de village et 3 villas et non pas à 2 maisons de cœur de village et 2 villas comme précédemment.

Le palmarès de cette troisième édition a été dévoilé le samedi 13 janvier 2018, lors des vœux de la municipalité.

Maison de cœur de village

- Famille Pierron, pour sa jolie terrasse délicatement éclairée Rue des Magnans !

Villas

- Betty et Roland Mathieu, dont la propriété brûlait de mille feux Rue des Olivettes !
- Chantal et André Bernard, pour leur entrée de maison si accueillante Rue du Pigeonnier !
- Famille Daumas, qui donnait un air de fête à la Rue des Canelliers !

C'est avec grand plaisir que les membres du jury ont remis aux lauréats un panier gourmand.

Toutes nos félicitations aux gagnants, en souhaitant qu'ils fassent des émules pour que l'année prochaine retrouve son niveau de décoration des années précédentes !

La famille Pierron

Maison de cœur de village

Villas

Villas

Betty et Roland Mathieu

Villas

La famille Daumas

Chantal et André Bernard

- Vie municipale -

Achat d'une tondeuse autotractée

Face à la surface d'herbe à tondre, avec l'aire de jeux, le terrain de foot, le terrain contigu au cimetière, le terrain Impasse des Vignes, le terrain Rue Trémontel, le Conseil Municipal a décidé d'acheter une tondeuse autotractée, permettant à Jérôme Duval d'effectuer les travaux de tonte plus rapidement et plus aisément. Avec la pénurie en eau de 2017, les occasions d'utiliser la nouvelle tondeuse ont été finalement rares... espérons qu'il n'en soit pas de même pour 2018 !

Par ailleurs, du côté du matériel communal, une fourche a été achetée pour le tracteur, et la tronçonneuse et le taille-haies ont été renouvelés.



Accessibilité des bâtiments communaux

La législation rend obligatoire l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (autrement dits les bâtiments et terrains communaux) aux personnes handicapées. L'accessibilité de ces établissements et de leurs abords concerne : les cheminements extérieurs, le stationnement des véhicules, les conditions d'accès, d'accueil et de circulation dans les bâtiments (notamment dans les escaliers), les sanitaires ouverts au public...

Des travaux doivent être entrepris si les règles d'accessibilité ne sont pas respectées.

A Saint-Dézéry, les bâtiments concernés sont la mairie, l'école, le temple, l'église, la salle communale, ainsi que l'aire de jeux, le terrain de foot, le cimetière.

Après un diagnostic effectué par un bureau d'études, un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) a été déposé auprès de la Préfecture. Ce dispositif comprend les actions nécessaires à la mise en accessibilité, le programme, le calendrier des travaux et les financements. La durée des travaux est de 3 ans maximum. Certaines dérogations seront demandées en raison d'impossibilité technique (rampe d'accès au temple ou à l'église) ou financière (installation d'un ascenseur dans la mairie).



Signalétique sur la porte des toilettes de la mairie

Certains aménagements ont été réalisés en 2017.

Mairie : installation de mains courantes au niveau des escaliers extérieurs, signalétique et barre de porte dans les sanitaires, aménagement de la porte d'accès au secrétariat, aménagement du bureau du secrétariat.



Mains courantes sur l'escalier de la mairie

Ecole : modification de la rampe d'accès, installation d'un lavabo, d'une barre de porte et de signalétique dans les sanitaires handicapés, pose de bandes visuelles sur les portes vitrées.

Temple et église : installation de mains courantes au niveau des escaliers.

Aire de jeux

L'aire de jeux est un lieu important du cœur du village. C'est un lieu de socialisation et d'éveil pour les enfants, et un lieu de rencontre intergénérationnel pour les adultes qui les accompagnent.

Tous les parents et grands parents ont des souvenirs avec leurs « petits » autour des activités ludiques proposées!

Cette aire de jeux fait l'objet d'un projet de réhabilitation. D'une part pour poursuivre les travaux de mise en sécurité et d'embellissement du quartier de la Place Marc Hermet. D'autre part parce que les grandes structures de jeux existantes ne répondent plus aux normes actuelles de sécurité.



Certaines installations ont d'ores et déjà été démontées, car jugées trop dangereuses. D'abord la tyrolienne, pourtant plébiscitée par les enfants, puis le portique de balançoires. Ce sera ensuite le tour de la construction en bois avec le toboggan.

Ces jeux seront bien entendu remplacés, car il n'est pas question de priver les jeunes enfants de structures de développement et de divertissement. Une demande de subvention a été déposée auprès de la Région pour participer à leur financement. Mais le projet de réaménagement de l'aire de jeux est plus global. La réflexion concerne non seulement la sécurité, la propreté, mais aussi un éventuel agrandissement, une répartition des espaces en fonction des diverses tranches d'âge, la création d'un espace dédié aux ados, l'implantation d'un espace accessible aux personnes à mobilité réduite, d'un coin pique nique...

Bref un remaniement complet pour lequel les élus pourraient demander l'assistance de l'Agence Départementale d'Aide aux Communes et Intercommunalités, nouvellement créée et destinée à apporter une aide administrative et technique dans le montage de dossiers de travaux.

Cimetière

Comme annoncé dans le journal municipal de janvier 2017, la réhabilitation intérieure du cimetière a commencé. La première étape a consisté pour la société spécialisée ELABOR à répertorier les tombes sans actes de concession.

Il s'avère qu'il existe un grand nombre de sépultures pour lesquelles aucun titre de concession n'a été retrouvé dans les archives.



Peu avant la Toussaint, des pancartes ont été posées devant les tombes dont les descendants ne sont pas connus, invitant d'éventuels visiteurs venus se recueillir à se manifester auprès de la Mairie. Les descendants connus ont quant à eux reçu un courrier informatif.

Cette opération a pour but de demander aux familles de régulariser la situation soit en payant le prix d'une concession soit en attestant de leur volonté d'abandonner la sépulture.

Cette procédure durera jusqu'à fin 2018, le temps de laisser passer une autre Toussaint, pour donner l'opportunité à certaines familles ne se déplaçant pas toutes les années sur les tombes de leurs défunts d'avoir l'information.

De nombreuses familles ont pris contact avec la Mairie, certaines ont déjà retrouvé des titres de concession dans les papiers familiaux. Pour les autres, le dialogue est instauré, dans la compréhension et le respect, et conformément à la législation en vigueur.

Au terme de cette étape de régularisation, les tombes restant sans concession ou dont les descendants auront émis la volonté d'abandon, seront considérées comme relevant du régime du terrain commun, qui se définit comme un emplacement du cimetière communal mis gratuitement à disposition de la famille pour une durée en ne pouvant pas excéder 5 ans. La Mairie fera alors procéder par la société ELABOR à la reprise des sépultures, en l'état, et les restes seront ré-inhumés dans une sépulture communale convenablement aménagée appelée ossuaire.

Bibliothèque municipale

En 2018, les bénévoles de la bibliothèque vont avoir du pain sur la planche ! En effet avec la mise en réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire de la CCPU, il faudra procéder à l'informatisation des documents, c'est-à-dire coller des étiquettes codes-barres sur les livres, et rentrer les données dans le logiciel de gestion.



Aussi les bénévoles font appel à toutes les personnes qui souhaiteraient leur prêter main forte pour ce travail colossal ! Le tout dans une ambiance de bonne humeur garantie ! N'hésitez pas à vous faire connaître en passant à la bibliothèque lors des permanences du mercredi (17h30/18h30) ou en contactant la secrétaire de mairie qui transmettra.



Les bénévoles vous donnent aussi un autre rendez-vous convivial. Prochainement, Martine Cadière-Léal, qui réside à Saint-Dézéry depuis quelques années, sera l'invitée de la bibliothèque pour présenter et dédicacer son dernier livre « Putain de crabe... !!! ».

Un résumé de cet ouvrage : à 67 ans Martine est touchée par un cancer du sein ; commence alors un long parcours qui doit l'amener vers la guérison... La date de cette rencontre reste à définir, vous aurez une information dans vos boîtes aux lettres. Venez nombreux pour évoquer la vérité sans tabou avec l'auteur.

Appel à la mémoire

L'Office du Tourisme d'Uzès propose aux communes membres de la Communauté de Communes Pays d'Uzès d'organiser un marché nocturne pendant l'été. Saint-Dézéry souhaiterait en accueillir un en 2019. Cette animation doit être accompagnée d'une visite touristique du village.

La Mairie recherche donc tous les documents écrits anciens, toutes les photos et cartes postales anciennes, sur le village, les scènes de la vie quotidienne, les commerces, les artisans et les métiers aujourd'hui disparus... qui permettraient de faire découvrir le passé du village. Si vous possédez de tels documents, merci de prendre contact avec le secrétariat de Mairie.



Anim' SPORT

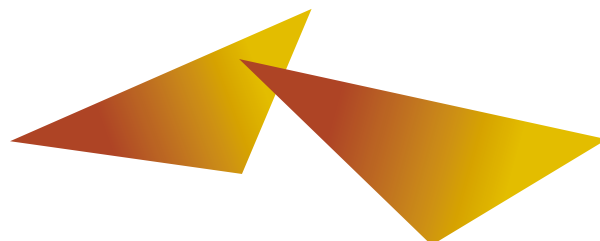
Stages - Activités multisports

Leçons particulières - Cours collectifs - Stages

06.81.89.85.91

Coaching sportif - Préparation physique & mentale

Renseignements et infos : vincent.rischmann@orange.fr



- Vie pratique -

Dans le numéro du journal municipal de juillet 2017, nous vous informions qu'après les passeports, c'était au tour des cartes d'identité d'être délivrées uniquement dans certaines communes compétentes (près de chez nous : La Calmette, Uzès ou Vézénobres). Vous pouvez néanmoins toujours vous adresser au secrétariat de la Mairie de Saint-Dézéry pour avoir des renseignements.

Depuis il y a encore eu du changement au niveau des formalités administratives que vous pouvez accomplir ou non en Mairie.

Délivrance des cartes grises/ Délivrance du permis de conduire

Depuis le 6 novembre 2017, les démarches pour obtenir une carte grise ne se font plus en Mairie mais doivent être effectuées sur Internet sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

Depuis le 6 novembre 2017 également, toutes les démarches concernant le permis de conduire (première demande ou renouvellement pour cause de perte, de vol, de détérioration, de suspension, d'annulation, nombre de points...) sont à réaliser sur Internet sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

Pour accéder aux formalités en ligne, vous devez disposer d'un compte ANTS (sécurisé par un identifiant et un mot de passe) qu'il est possible de créer sur le site avant de débiter vos démarches. Ce compte vous permet de suivre le traitement de votre demande de carte grise ou de votre permis de conduire

Pour effectuer ces démarches, il est nécessaire de disposer d'un équipement numérique (ordinateur, tablette ou smartphone) muni d'une connexion internet et d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipé d'une fonction photo).

Si vous ne disposez pas d'un tel équipement ou que vous éprouvez des difficultés dans l'usage des outils numériques, des points d'accueil physiques (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition, par le ministère de l'Intérieur, dans votre préfecture. Des médiateurs sont placés sur ces points d'accueil. Ils peuvent vous accompagner dans la réalisation de votre démarche.

A noter que le site ANTS et votre compte personnel ANTS permettent également d'effectuer toute autre démarche relative à votre carte nationale d'identité et votre passeport.

Vous trouverez joint à ce journal, un document réalisé par la Préfecture du Gard, qui récapitule les différentes étapes pour vos démarches administratives en ligne sur le site de l'ANTS. A conserver précieusement !





PACS

Vous pouvez dorénavant vous Pacser en Mairie !

En effet, la réforme du 18 novembre 2016 relative à la loi de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle dispose que depuis le 1^{er} novembre 2017, les communes ont la charge, avec les notaires, d'enregistrer, de modifier et de dissoudre un Pacte Civil de Solidarité. Le PACS est un contrat conclu par 2 personnes physiques, majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Pièces à fournir pour conclure un PACS : convention de PACS, déclaration conjointe de PACS, actes de naissances de moins de 3 mois et pièces d'identité en cours de validité. Si l'un des partenaires est né à l'étranger un certain nombre de pièces complémentaires sont à fournir.

Une fois la convention rédigée et les pièces exigées réunies, les cosignataires doivent se présenter en personne ensemble à la mairie de la commune dans laquelle ils ont leur résidence commune. Si le dossier est complet, un rendez-vous sera pris pour l'enregistrement de la déclaration conjointe de PACS et la signature par l'officier de l'état civil de la commune de la convention de PACS.

Si vous souhaitez établir un PACS, n'hésitez pas à contacter la secrétaire de Mairie qui vous donnera toutes les précisions nécessaires.

Livret sur l'économie de l'eau

Le SMAGE des Gardons (Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion Equilibrée des Gardons) vient d'éditer un livret nommé : « *L'eau à la maison : gestion économe et écologique de l'eau* ».

Chacune de nos activités a potentiellement un impact sur l'environnement et sur l'eau. Alors, comment limiter, voire supprimer, les pollutions ? Et comment utiliser moins et mieux l'eau dont nous avons besoin ?

Ce livret propose des solutions pratiques et accessibles à tous.

Il synthétise les principaux éco-gestes que chacun et chacune peut mettre en œuvre à la maison et au travail pour **limiter les pollutions que nous générons dans nos activités quotidiennes** : en faisant le ménage, en bricolant, en nous déplaçant ou en consommant. Car la société «moderne» a introduit dans notre vie un grand nombre de substances chimiques, pas toujours indispensables et qu'il nous faut au minimum utiliser avec précautions.

Il détaille également **les solutions concrètes pour économiser** cette ressource fragile : en adaptant ses pratiques, en s'équipant en matériel hydro-économe, en récupérant l'eau de pluie... Des gestes simples et souvent peu coûteux qui économisent l'eau... et soulagent le porte-monnaie.

Ces bonnes pratiques font appel à notre bons sens, à des savoirs anciens comme à des pratiques innovantes.

Vous pouvez télécharger ce livret sur le site du SMAGE des Gardons www.les-gardons.fr ou récupérer la version papier en Mairie.

N'oublions pas ! La préservation de nos Gardons est l'affaire de toutes et tous, pour que demain nos enfants puissent continuer de profiter des joies de la rivière et d'une eau potable de qualité.



Étude et devis gratuits - www.cuisines-adi.com - 04 66 61 73 73
 ▶ 629 avenue Jean Moulin • 30380 Saint Christol-les-Alès
 ▶ 477 chemin de La Tourgates • 30100 Alès Rocade Est

Travaux publics - Canalisations
Terrassements - V.R.D. - Carrière

Tél : 04 66 81 20 77
 Fax : 04 66 81 24 18
galizzi.seeg@wanadoo.fr

10, rue de l'Egalité
 30190 Garrigues Ste-Eulalie

- Loisirs -

Association « Beauregard » Randonnée : 10 ans !

En 2018, l'association « Beauregard » Randonnée fêtera ses 10 ans ! Une décennie riche naturellement en balades dans la nature, puisque c'est sa vocation première, mais aussi riche en rencontres humaines, en activités diverses, en animations variées..., et riche en découvertes lors des voyages culturels.

Jany Durand est présidente depuis les débuts de l'association, avec toujours le même leitmotiv : créer du lien social. L'association fêtera son 10^{ème} anniversaire lors de sa traditionnelle soirée des feux de la Saint-Jean le 22 juin 2018 avec une animation surprise !

Et une exposition photos/souvenirs retracera cette décennie. Jany Durand fait appel à tous ceux qui ont participé à la vie de l'association depuis 2008 pour lui transmettre des photos, des anecdotes, des souvenirs. Mais avant cette soirée anniversaire, « Beauregard » Randonnée accueillera le 1^{er} juin 2018 « Le Temps des Cerises ».

(Lire ci-après).



La première randonnée de l'association « Beauregard » le 22 mai 2008

« Le Temps des Cerises » à Saint-Dézéry

« Le Temps des Cerises » est le festival itinérant des arts de la rue organisé par la Communauté de Communes Pays d'Uzès. Chaque année, 8 villages du territoire de la CCPU accueillent des spectacles très variés : pièces de théâtre, cirque, concerts, fanfares... Saint-Dézéry avait reçu en 2014 la représentation « Marcel et Jacqueline » ainsi que la fanfare « Les P'tits Canards » dans une ambiance loufoque et chaleureuse !

Et pour sa 15^{ème} édition, « le Temps des Cerises » fera à nouveau escale dans notre village en 2018. Ce sera le vendredi 1^{er} juin. La programmation n'est pas encore connue, vous recevrez l'information dans vos boîtes aux lettres, mais notez dès à présent cette date pour une soirée qui s'annonce joyeuse, festive et conviviale !

« Beauregard » Randonnée et la Mairie s'associent pour l'organisation de cet événement culturel, gratuit et ouvert à tous.



Nouveau comité des fêtes

Au cours de l'été 2017, un petit groupe d'adolescents du village a porté le projet de relancer le comité des fêtes. Leur objectif : organiser à nouveau la fête votive à Saint-Dézéry. Très motivés et sérieux, faisant preuve de beaucoup de maturité, ils se sont documentés et renseignés sur tous les aspects du dossier : administratif, financier, réglementaire, matériel. Ils ont sollicité la Mairie pour des conseils, des informations, des encouragements, des mises en garde, de l'aide matérielle.

Début septembre 2017, ils ont organisé une réunion où étaient conviés tous les habitants du village, afin de voir sur quelles aides individuelles ils pouvaient compter. Une trentaine de participants était réunie pour discuter du projet, de sa faisabilité, des difficultés inévitables, voire des impossibilités à envisager.

Une nouvelle rencontre conviviale avec la population était prévue à l'automne autour d'un apéritif, mais confrontés à l'énorme complexité pour faire aboutir ce projet, malgré leur bonne volonté et toute leur énergie, les adolescents ont finalement décidé à regret de l'abandonner.

Cette tentative inaboutie a eu au moins le mérite de montrer à tous l'amour que ces jeunes portent à leur village, leur envie de l'animer, leur désir de fédérer toute la population autour d'un projet.

Souhaitons qu'ils ne gardent pas que des souvenirs négatifs de cette expérience, et qui sait, ce projet pourrait peut-être ressurgir dans quelque temps... En tout cas, merci Haron, Léo, Lucas, Augustin, Enzo pour votre implication !

Jeunes champions



Le 30 mars 2017, à Rouen, Apolline FERRY est devenue championne de France de badminton par équipe dans le cadre du championnat de France des Grandes Ecoles. Cette compétition réunissait 14 écoles d'ingénieurs ou de commerce sélectionnées après des épreuves régionales. En finale, l'INSA de Lyon l'a emporté sur l'ENAC de Toulouse.



Le 13 mai 2017 Marlone Alvarez a gagné le championnat de France de breakdance au Battle All School à Paris catégorie Junior.

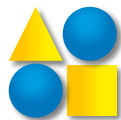
Lors de la même compétition, sa sœur Kimie est devenue championne de France de breakdance catégorie Bgirl. Ils ont aussi gagné en crew (équipe) le battle of the year France qui leur a permis d'être qualifiés au battle of the year monde en Allemagne où ils ont fini 3^{èmes}.



Le 9 juillet 2017 à Paris, Lucie Boudes, a été à nouveau sacrée championne de France 2017 d'équitation de travail (amateur prépa). Sa sœur Coralie est elle-même devenue championne d'Europe par équipe avec l'équipe de France (élite). C'est donc la deuxième année consécutive que ce duo de sœurs réalise cette performance.



*Félicitations à ces sportifs
et tous nos vœux pour de nouveaux succès en 2018 !*



A chaque rentrée scolaire de septembre, ses bouleversements !

Tout d'abord, au sein du RPI, comme dans la majorité des écoles de France, retour à la semaine des 4 jours de classe. Après avoir pratiqué la semaine des 4 jours et demi pendant 3 années scolaires, le Conseil d'Ecole, qui réunit les enseignants, les représentants de parents d'élèves, les élus et le personnel de cantine et de garderie, avait fait en juin 2017 un bilan plutôt négatif de l'expérience. En effet, les enfants ressentaient plus de fatigue et étaient moins attentifs. Mais à la suite de l'élection de Monsieur Emmanuel Macron à la présidence de la République, un retour à la semaine de 4 jours était envisageable.

Le Conseil d'Ecole, les élus du SMIRP, les Conseils Municipaux des 3 communes membres du SMIRP se sont prononcés pour ce changement.

La décision finale a été prise fin août par le Directeur Académique de l'Education nationale qui a répondu favorablement à la demande.

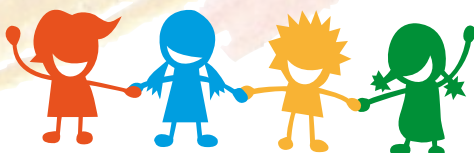
A l'école de Saint-Dézéry, cette décision satisfait Aurélie Simonot, toujours directrice pour cette année scolaire, et en charge des 18 CP. Elle était également soulagée de retrouver ses collègues Chloé Taillades et Manon Gauchard, qui n'ont su qu'à la fin des vacances d'été qu'elles retrouvaient toutes les 2 le mi-temps qu'elles occupaient l'année précédente à Saint-Dézéry. Elles étaient ravies d'enseigner à nouveau auprès des 19 CE1. Une stabilité bénéfique à tous, enseignants, élèves, parents, élus.

Changements également dans les pratiques sportives des élèves de Saint-Dézéry. Ils fréquentent cette année le centre nautique d'Alès pour leur cycle piscine. Des conditions d'accueil et d'apprentissage bien différentes et bien plus confortables que celles rencontrées sur le bassin de Sauzet... malgré un temps de transport plus long. En revanche les enseignantes déplorent que le contrat d'éducateur sportif de Thierry Pantel soit supprimé avec la dissolution du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) de la Gardonnenque. Ses interventions au sein de l'école étaient de haute qualité, appréciées de tous, son amour pour le sport et son expérience, sa pédagogie dans la découverte des pratiques sportives, les rencontres sportives inter-écoles vont manquer à tous.

Autre changement au sein de l'équipe des lectrices « Lire et Faire Lire ». Magali Evesque, après 4 ans de lecture auprès des CP, a laissé sa place à Katy Maestrali, fraîchement retraitée de l'Education Nationale et qui retrouve avec plaisir la compagnie des petits !



L'atelier lecture avec Katy Maestrali



Monique Jamain, lectrice saint-chaptoise, poursuit pour la 2^{ème} année ses interventions auprès des CE1, avec l'aide d'Evelyne Janin qui gère aussi le prêt de livres aux enfants.

A l'heure où un rapport montre que les enfants maîtrisent de moins en moins la lecture et ont un vocabulaire de plus en plus pauvre, ces séances de lecture sont forcément les bienvenues !

Au niveau du RPI, autre changement majeur : le mode de réservation des repas à la cantine et des places à la garderie. C'est la révolution numérique : finies les réservations papier, place à la réservation en ligne ! Les parents ont accès à un site internet sécurisé grâce à des identifiants personnels, ils peuvent faire des réservations et payer en ligne. Ce système a été voulu par les élus, afin de faciliter la tâche de la responsable de la garderie et de la cantine, et éviter les erreurs d'inscription toujours sources de tension avec les parents. Prévu pour démarrer dès la rentrée de septembre, quelques aléas informatiques et administratifs ont perturbé sa mise en route. Le fonctionnement est effectif depuis la rentrée des vacances de Toussaint et semble donner entière satisfaction à tous les utilisateurs.

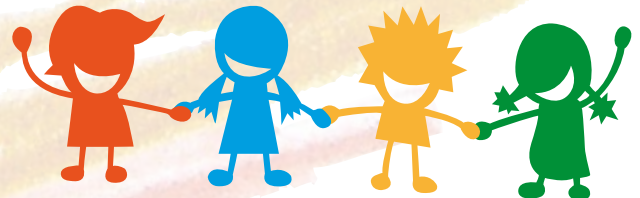


La classe de CP



La classe de CE1

Notons que 153 enfants sont scolarisés dans les 3 écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal, soit une moyenne de 22 élèves par classe, ce qui laisse malheureusement craindre une fermeture de classe à Castelnau-Valence pour la rentrée de septembre 2018.





Services aux particuliers :
Ménage, jardinage, bricolage...
Déduction fiscale 50%

Intérim en entreprises :
Bâtiment, nettoyage, espaces verts, hôtellerie, tertiaire...
Aucun frais de dossier

www.airelle-interim.com
04 66 22 07 24
6, avenue de la Libération - 30 700 UZES

 Airelle emploi

1^{er} RÉSEAU FRANÇAIS DE CUISINISTES À DOMICILE

cuisines
RAISON

**“ NOUVEAU, JUSTE
À CÔTÉ DE CHEZ VOUS ! ”**

SAMIN BERTRAND
CONCEPTEUR-AGENCEUR
St Chaptes - Montagnac

06 07 46 97 76 - www.cuisines-raison.com

A SAINT-DÉZÉRY, 4 GÉNÉRATIONS DE LA FAMILLE GRASSET

Il y a quelques décennies en arrière, le mode de vie rural faisait que l'on retrouvait au sein d'un village toutes les générations d'une famille. Parfois même se côtoyaient-elles sous le même toit ! Au 21^{ème} siècle, toutes les mutations sociologiques ont rendu cela plus rare, les familles sont éclatées, bien souvent pour des raisons professionnelles. Alors, quand 4 générations d'une famille vivent dans la même commune, cela devient carrément un fait notable ! A Saint-Dézéry c'est le cas de la famille Grasset.

Il y a tout d'abord Simone, née Dumas, qui fêtera son 90^{ème} anniversaire en 2018. Elle est née à Saint-Dézéry dans la maison familiale qu'elle occupe toujours dans le centre du village. Ses souvenirs et les recherches généalogiques montrent que sa famille maternelle Fontanieu était installée là depuis plusieurs générations. Ses parents, grands-parents et arrière-grands-parents étaient agriculteurs, viticulteurs et producteurs de vers à soie, activité typique de l'époque et de la région.

En 1946, Simone rencontre Paul Grasset, qui passe par Saint-Dézéry à vélo pour aller travailler à Aubussargues depuis son village de Brignon. Un de ses pneus est crevé et il le fait réparer à la ferme Dumas...

De leur union en 1947, naîtront 4 enfants, Jany, Maryse, Jean-Pierre et Laury. Maryse et Laury iront s'installer respectivement à Nîmes et à Boisson.

Jany, après avoir épousé en 1968 Gérard Durand, jeune fonctionnaire de police, l'a suivi au fil de ses mutations professionnelles en région parisienne puis à Marseille, et finalement lorsque sa carrière l'a ramené à Nîmes, ils sont revenus s'installer à Saint-Dézéry en 1987.

Jean-Pierre, quant à lui, n'a pas quitté son village natal. Il a intégré l'exploitation viticole familiale, et en a repris les rênes avec son épouse Marie au moment de la retraite de ses parents. Cédric, leur deuxième fils, a choisi lui aussi le village où il a passé son enfance pour y installer avec son épouse Pauline leur cocon familial. Timéo et Lila, leurs 2 enfants, qui fréquentent le regroupement scolaire, sont donc les représentants de la 4^{ème} génération Grasset à vivre actuellement à Saint-Dézéry.

La famille Grasset est une des plus anciennes de Saint-Dézéry, son histoire personnelle est intimement liée à l'histoire de la commune. Son amour et son attachement pour son village s'est démontré au fil des générations, par l'engagement de ses membres au niveau du conseil municipal, de la coopérative viticole ou des associations du village.



*Jean-Pierre, Jany, Simone, Cédric, Lila et Timéo,
les 4 générations de la famille Grasset réunies*

Naissances

- Maelya BALDUCCI, née le 2 juillet 2017, chez Ambrine BLANC et Dylan BALDUCCI.
- Elio GANDIA, né le 5 janvier 2018, chez Sarah MALAVAL et Anthony GANDIA.
Félicitations aux heureux parents et longue vie aux bébés !

Mariages

- Joëlle ARDOUIN et Fabrice VENET le 7 juillet 2017.
- Ghislaine LYDON et François BERTRAND le 14 octobre 2017 à Reno, Nevada (USA).
Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

Décès

- M^{me} Josette CAPITAIN, le 8 novembre 2017, à l'âge de 90 ans, mère de Régine Capitain-Vargas, conseillère municipale.
- M^{me} Madeleine LAPIERRE, née PLATON, le 24 décembre 2017, à l'âge de 92 ans, mère de Magali PEREZ, ancienne adjointe à la Mairie de Saint-Dézéry et tante de Frédéric PLATON, maire de Saint-Dézéry.
- M^{me} Paulette ARNAC, le 4 janvier 2018, à l'âge de 86 ans, mère de Myriam MEUNIER chez laquelle elle vivait depuis plusieurs années.
Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles.



Mariage
Ardouin / Venet



Mariage
Lydon / Bertrand

ASSOCIATIONS

Association Beauregard Randonnée

- Balades pédestres sur les chemins de Saint-Dézéry... ou d'ailleurs ! Rendez-vous le jeudi à 13h30 au jeu de boules.
- Atelier rotin : rendez-vous le jeudi à 14h à la salle communale

Association Le Griff'27

Venez nombreux à la salle communale le mardi et le jeudi à partir de 17h30, pour des activités de baby foot, belote, tennis de table, et le dimanche matin à 10h pour la belote. Et l'été, pour profiter des beaux jours, des parties de pétanque au jeu de boules remplacent régulièrement les activités habituelles.

Association « Elevage du moulin »

L'association organise des rencontres entre éleveurs professionnels, des manifestations pour maintenir les traditions provençales et camarguaises et faire découvrir les traditions western.

AGENDA

Beauregard Randonnée

- Vide-grenier le 15 avril 2018
- Avril en balade le 26 avril 2018, thème « Sur les pas des camisards »
- « Le Temps des Cerises » le 1^{er} juin 2018 : spectacle gratuit
- Soirée de la Saint-Jean le 22 juin 2018, 10^{ème} anniversaire de l'association, animation surprise

APE des 3 villages (Association des Parents d'élèves)

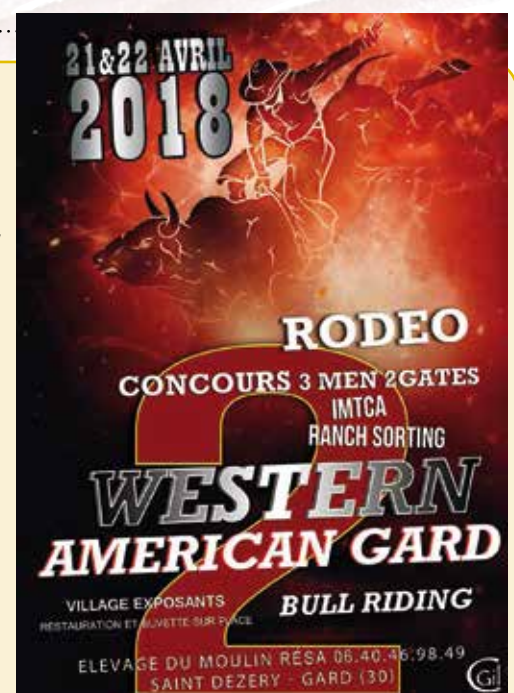
- Loto le 25 mars 2018 à Saint-Maurice de Cazevieille
- Fête des écoles le 15 juin 2018 à Castelnau-Valence
- Carnaval courant avril/mai, date à définir, à Castelnau-Valence
- Vide-grenier en prévision, date à définir, à Saint-Dézéry

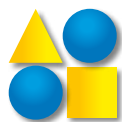
Association Elevage du Moulin

- Week-end Western American Gard les 21 et 22 avril 2018.
Nombreuses animations. Entrée gratuite.

Bibliothèque Municipale

- Présentation et dédicace du livre de Martine Cadière-Léal
« Putain de crabe... !!! » : date à définir.





Opération « Livres en balade » le 9 septembre 2017



Rentrée scolaire le 4 septembre 2017



Cérémonie 11 novembre 2017



Voyage Association Beaugard à Millau le 23 septembre 2017, viaduc de Millau



Association Elevage du Moulin
Week end American Gard le 23 septembre 2017



Voyage Association Beaugard à Millau le 23 septembre 2017, visite et dégustation cave de Roquefort

Le Pont du Gard en illimité, toute l'année



MONUMENT

+



MUSÉE

+



LUDO

+



MÉMOIRES DE
GARRIGUE

+



CINÉ

+



EXPO TEMPO

MODALITÉS 2018

Les modalités d'accès au site du Pont du Gard pour les habitants des communes partenaires changent !

Pour chaque visite, il vous suffit de vous présenter à l'accueil du site munis* soit :

- de votre carte d'identité domiciliée dans le Gard
- d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois.

Plus besoin d'aller en mairie. Depuis le 1^{er} janvier 2017, votre ancienne carte est désactivée.



RENSEIGNEMENTS :
04 66 37 50 99 / pontdugard.fr

*Sous réserve de la signature de la convention de partenariat entre votre commune et le Site du Pont du Gard. Plus d'infos auprès de votre Mairie. Document à présenter par personne (et à chaque entrée au pont) d'accès au site pendant l'ensemble de votre séjour.

Le GARD



#ALERTEMETEOGARD

J'AGIS POUR RESTER EN VIE

EN VIGILANCE JAUNE, ORANGE, OU ROUGE, J'APPLIQUE CES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.



JE M'INFORME
sur la radio France Bleu Gard
Lozère, meteo france.com ou
auprès de ma mairie.



**JE REPORTE
MES DÉPLACEMENTS**



**JE NE M'ENGAGE PAS
SUR UNE ROUTE INONDÉE**
(pont submersible, gué...).
Je respecte la signalisation.



**JE M'ÉLOIGNE
DES COURS D'EAU**



**EN CAS D'ORAGE,
JE NE SORS PAS.**
Je m'abrite dans un bâtiment en
dur, surtout pas sous un arbre.



J'ÉVITE LES SOUS-SOLS
(cave, garage, parking)



JE ME SOUCIE
de mes voisins
et des personnes vulnérables



EN CAS D'INONDATIONS,
je ne vais pas chercher
les enfants à l'école,
ils sont en sécurité.

Je connais les niveaux de vigilance

	PHÉNOMÈNES LOCALEMENT DANGEREUX
	PHÉNOMÈNES DANGEREUX SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT
	PHÉNOMÈNES DANGEREUX D'INTENSITÉ EXCEPTIONNELLE

Je note les numéros utiles

Ma mairie
112 ou 18 Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie Police

J'ai toujours chez moi un kit de sécurité

Radio avec des piles de rechange, bougies ou
lampes de poche, nourriture et eau potable,
médicaments, vêtements...



EP *Etablissements Peladan Saussine*
 Maçonnerie Générale
 Gros Œuvre et Second Œuvre
 Travaux de rénovation
 Gérant Eric PELADAN
 145, rue André Lapierre - 30190 SAINT CHAPTES
 Tél. 04 66 81 20 68 - Fax 04 66 81 92 93

Société d'Exploitation
 des Etablissements **BONNEFILLE**

SEEB
 ENTREPRISE BONNEFILLE

TRAVAUX PUBLICS
 POSE DE RESEAUX &
 TERRASSEMENT PAR ASPIRATION

Tél : 04.66.60.74.05
 Mail : seeb@seebtp.fr

M **MECA
 PASSION**

JÉRÔME CARRIÈRE
 ROUTE DE NÎMES
 30 190 ST-CHAPTES
 04 66 81 26 83
 CONTACT@MECAPASSION.RACING
 WWW.MECAPASSION-RACING.FR

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
CROS Michel Boucher Affineur

Viande de premier choix
 Race bœuf Limousin
 Porc - Veau provenance Lozère
 Agneau des Cévennes
 Plats cuisinés

103, Avenue Raoul Vezol - 30190 SAINT-CHAPTES
 Tél. 04 66 81 24 70

SAINT-DÉZÉRY

Art'home services
 JARDINAGE / BRICOLAGE / NETTOYAGE
 andre.haudebourg@orange.fr
 06 99 02 57 68

 **Art'home nettoyage**
 **Art'home jardin**
 **Art'home brico**

TOUT ENTRETIEN DE JARDIN
 TAILLE - NETTOYAGE
 EVACUATION - ESPACES VERT

NETTOYAGE ET ENTRETIEN
 FAÇADE ET TERRASSE
 BRICOLAGE ET AMÉNAGEMENT
 REPASSAGE ET ENTRETIEN MÉNAGE

D-Lorenzo

Pizza
 À emporter

04 66 01 15 75

*Fabrication artisanale.
 Produit frais de Qualité.*
 Ouvert du mardi au dimanche
 à partir de 17h30
 Fermé le lundi

 à partir de 15€ 
 La Carrière Vieille - St Chaptes

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement tous les annonceurs publicitaires pour leur confiance. Sans eux, ce journal municipal, support d'informations de votre commune, ne pourrait pas exister. Ils sont tous acteurs de l'économie locale : commerçants, artisans, entrepreneurs, et nous vous invitons à utiliser leurs services. Lorsque vous les rencontrerez, faites leur savoir que vous avez remarqué leur visuel dans le journal de Saint-Dézéry : une belle façon de les remercier pour leur participation.

LE CHAMP DE FOIRE

BAR TABAC LOTO PMU



30190 St-Chaptes
04 66 81 20 22

Sylvie Coiffure

Rue Louis Antonin

Fontaine

Places parking

Avenue Raoul Vezol

Centre-ville St-Chaptes

Avenue Edouard Martin

☎ 04 66 81 29 00

Place de l'ancienne Mairie 30190 SAINT-CHAPTES

LES GOURMANDISES DE ST CHAPTES

Boulangerie - Pâtisserie
Audrey & Xavier Amalric

17, Av. Raoul Vezol
30190 St-Chaptes
04 66 81 24 38

TOUT FAIRE MATERIAUX

SAINT-CHAPTES MATERIAUX

ZA Carrière Vieille - Rue Nicolas Martin
30190 ST-CHAPTES
Tél. 04 66 02 99 31 - Fax. 04 66 02 99 35

Christine Monteil

VILLAS GARDOISES

Maçonnerie-second œuvre-cuisines-piscines-rénovation

4 Rue de l'égalité
30190 Garrigues Ste Eulalie
04.66.21.54.63
06.23.23.77.94
villas.gardoises@orange.fr
www.villas-gardoises.com

ENTREPRISE BANCEL

MENUISERIE Bois - Alu - PVC **RGE**
Neuf et rénovation

Fenêtres - Porte Fenêtre - Porte d'entrée - Porte intérieure
Volet battant & roulant - Porte sectionnelle
Cuisine - Agencement

POMPES FUNÈRES BANCEL

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES CÉRÉMONIE SONORISÉE
CHAMBRE FUNÉRAIRE Caveaux (entretien, nettoyage)
CONTRATS OBSÈQUES Articles funéraires (fleurs, plaques)

Une équipe à votre service dans un environnement privilégié

30190 Sainte-Anastasie • bancel.men@wanadoo.fr • 04 66 81 03 36

Taxi RACHEL

06.17.78.61.03

Communes de stationnement : Saint-Dézéry et Sainte-Anastasie

Tout transport : enfant - médical - gare - aéroport

LAUTIER MOUSSAC

N°5 Z. A. Peire Plantade
30190 MOUSSAC

Tél : 04 66 81 61 87
Fax: 04 66 81 61 41

Travaux Publics et Routiers
VRD - Centrales d'enrobage

Etablissement de BRAJA VESIGNE
S.A. au capital de 1 000 000 €



Groupama

MÉDITERRANÉE

la vraie vie s'assure ici

13 avenue Général De Gaulle - 30190 LA CALMETTE - 04 66 81 00 02